



Cœur du Perche

Communauté de communes

Berd'huis, Bretoncelles, Cour-Maugis-sur-Huisne, La Madeleine-Bouvet, Moutiers-au-Perche, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne, Saint-Cyr-la Rosière, Saint-Germain-des-Grois, Saint-Pierre-la-Bruyère et Verrières



Inaugurée le 28 septembre en présence de la Préfète de l'Orne, la Maison de la Petite Enfance à Sablons-sur-Huisne est ouverte depuis le 3 septembre 2019.

Enfance, jeunesse, services 3-5

La rentrée en chiffres
Les nouveautés dans les écoles
Les centres de loisirs
La ludothèque

Aménagement du territoire 6-7

Voirie
Plantation de haies

Retour en images 8-9

Économie 10-13

Réseaux sociaux économiques
Portrait
« C'est dans le Perche que ça se passe »
Aides financières aux entreprises
Perche Industrie

Tourisme 14-15

La randonnée

Services à la population 16

Le dispositif OPAH
Le PLUI

Directeur de la publication :
Pascal Pecchioli
Rédaction : CdC Cœur du Perche
Maquette et mise en page :
Alexandre Céalis
Crédits photos : Agence Gump, Bellème
Concept Jardins, Alexandre Céalis, Charlotte
Fériaud, Flaticon, Nathalie Liger, Didier Orsal,
Parc naturel régional du Perche, PETR Pays du
Perche ornaïs, SCIC Bois Bocage Énergie,
CdC et OT Cœur du Perche.
Impression : Imprimerie Peau
N° ISSN : 2556-5508
Tirage du N°6 / Décembre 2019 :
7 500 exemplaires
C.d.C. Cœur du Perche
ZA Saint-Marc Ouest – Rémalard
61110 Rémalard-en-Perche
02.33.25.44.85
administration@coeurduperche.fr

Voici venu le mois de décembre, avec l'édition de notre « gazette » et les fêtes de fin d'année.

Nous vous relatons dans chaque édition le bilan des six derniers mois de travail, d'animation et de vie locale :

Notre action s'inscrit dans un esprit de continuité et d'amélioration des services pour le scolaire et la petite enfance. De même, notre investissement technique et financier dans l'entretien des voies de communication est toujours aussi important, et notre préoccupation du maintien de la qualité de notre environnement se traduit cet hiver par la plantation de haies en lien avec le Parc naturel régional du Perche.

Notre démarche de développement touristique passe entre autres actions par des contacts réguliers sur des salons et la mise en valeur de circuits de randonnée de qualité. La Véloscénie Paris / Le Mont-Saint-Michel (voie verte) qui traverse le Cœur du Perche est aussi un atout important pour notre destination touristique.

Nous poursuivons assidument notre action en matière de développement économique, et déployons en direction des entreprises du territoire une communication adaptée et dynamique.

La fin de l'année marque l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au terme de cinq années de travail, qui permettra un développement harmonieux de notre territoire en relation avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Perche ornaïs).

Enfin, nous vous informerons très prochainement plus en détail sur le réseau des Maisons France Services dans les mairies, pour lequel le Cœur du Perche vient d'être reconnu et labellisé au niveau national et dont la finalité est d'offrir à tous les citoyens un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives sur Internet.

J'espère que la lecture de ce bulletin vous permettra de partager notre quotidien.

Tous les élus et les équipes de la Communauté de communes se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Pascal Pecchioli
Président de la
Communauté de communes
Cœur du Perche

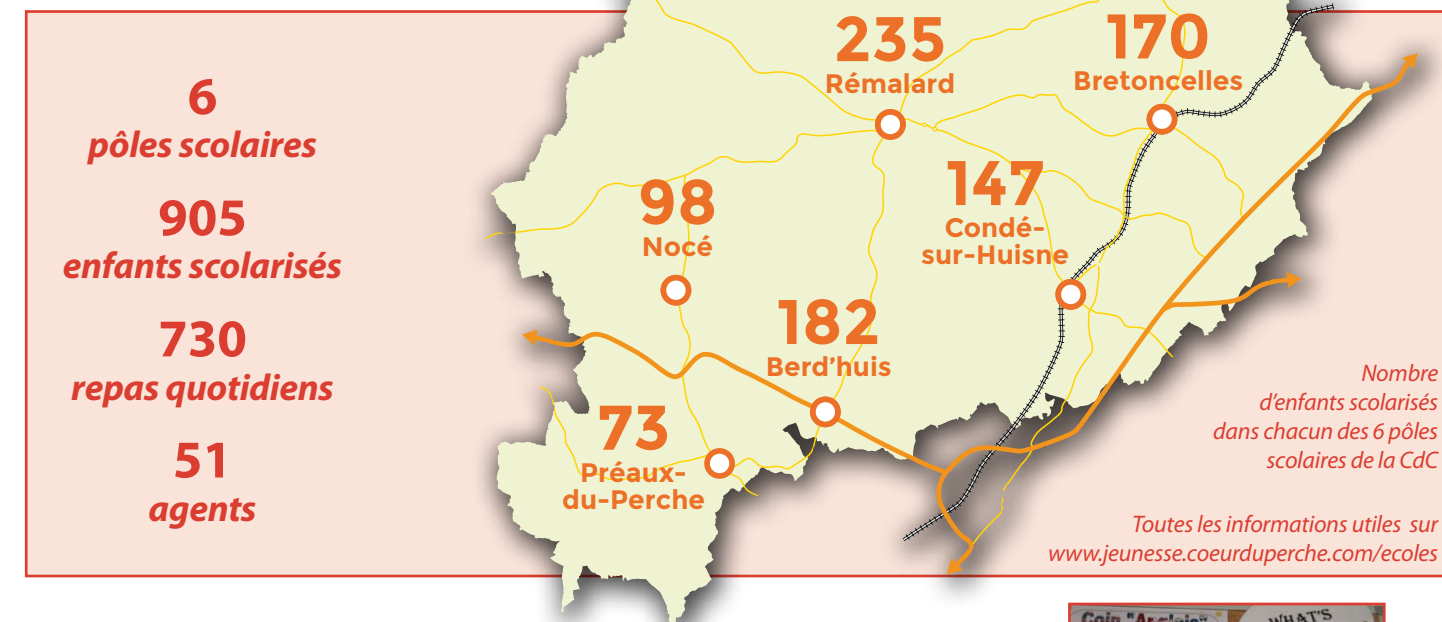
LES ÉCOLES DE COEUR DU PERCHE

La rentrée en chiffres.

Sur les six pôles scolaires répartis sur le territoire (maternelle et primaire), la CdC emploie 51 agents. Ces agents sont au nombre de 7 à Berd'huis, 8 à Bretoncelles, 9 à Condé-sur-Huisne, 5 à Nocé, 3 à Préaux-du-Perche et 16 à Rémalard.

Ces équipes préparent les repas, assurent le service et aident les plus petits, animent la garderie, sur-

veillent la cour, entretiennent les locaux, accompagnent dans le car.



Les nouveautés dans les écoles

À Sablons-sur-Huisne, une nouvelle classe a été ouverte à la rentrée de septembre pour faire face à l'augmentation des effectifs des enfants de cours préparatoire.

Une nouvelle structure de jeux dans la cour de l'école de la Donnette à Bretoncelles.



LES CENTRES DE LOISIRS DU CŒUR DU PERCHE

**Toute l'année, en période scolaire et pendant les vacances (sauf à Noël), les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans.
Les ados (11-15 ans) ne sont pas oubliés avec les mini-camps de l'été.**

Les centres de loisirs du mercredi après-midi : **Pendant les petites vacances :**



Mercredi après-midi à Rémalard.

Les enfants scolarisés à Rémalard, Condé-sur-Huisne et Bretoncelles sont accueillis au centre de loisirs de l'école élémentaire de Rémalard-en-Perche, dès 12h30.

Les enfants scolarisés à Berd'huis, Nocé et Préaux-du-Perche sont accueillis au pôle enfance-jeunesse de Berd'huis.

Un transport collectif est mis en place pour les enfants des centres de loisirs vers Rémalard-en-Perche et Berd'huis.

Aux vacances d'automne (octobre/novembre), d'hiver (février) et de printemps (avril), le centre de loisirs s'installe dans les écoles de Condé-sur-Huisne, Nocé et dans le pôle enfance-jeunesse de Berd'huis.



Une journée au centre de loisirs de Berd'huis pendant les vacances d'été.

Pour préparer les vacances d'été :

Le dossier d'inscription, le règlement intérieur et les tarifs, valables pendant toute l'année scolaire et jusqu'à fin août, sont disponibles auprès du service enfance-jeunesse de la Communauté de communes, par téléphone ou par mail à centredeloisirs@coeurduperche.fr, ou en téléchargement sur le site www.jeunesse.coeurduperche.com



Le camp d'ado de l'été à la Ferté-Bernard.



Sortie accrobranche à Digny.

LA LUDOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Cet équipement culturel entièrement dédié au jeu situé à Rémalard-en-Perche, au cœur du village de Bellou-sur-Huisne, ouvre ses portes en accès libre de mi-septembre à fin juillet.

« On vient à la Ludothèque pour jouer sur place, emprunter des jeux, comme on va à la bibliothèque pour lire et emprunter des livres »

La ludothèque propose des jeux et des jouets pour tous les âges : bébé, enfant, ado, adulte, et pour tous les publics. On peut venir jouer en famille ou entre amis. Les locaux clairs et spacieux de la ludothèque, aménagés dans l'ancienne école du village, accueillent également des groupes. Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'accueil et le jeu sur place sont gratuits. Il est possible d'emprunter des jeux en s'inscrivant gratuitement.

Des soirées Lud'Ados pour les collégiens

Chaque dernier vendredi du mois, la soirée est réservée aux collégiens, de 19h00 à 21h30. L'accueil est gratuit, mais il est demandé de s'inscrire à l'avance.

Idée cadeau : le Lud'Anniversaire

Il est possible d'organiser à la ludothèque un après-midi festif pour célébrer son anniversaire entre amis, le samedi après-midi et pendant les vacances scolaires.

C'est sur réservation, pour un groupe de 15 enfants maximum, et avec la présence obligatoire d'au moins un adulte. Les tarifs sont disponibles auprès de Dulcie.

Des matinées parents-enfants

Chaque premier mercredi des petites vacances scolaires (sauf à Noël), de 10h à 12h, la ludothèque organise des sessions pour les familles, dans lesquelles parents et enfants se retrouvent dans des activités de fabrication de jeux. C'est gratuit, et c'est sur inscription.



▲ Depuis début septembre, Dulcie Bouchet est la nouvelle responsable de la ludothèque. En plus de la gestion du site de Bellou-sur-Huisne, elle propose des animations dans les établissements scolaires. Elle participe également à l'organisation d'après-midi ou soirées-jeux tout public dans les salles communales à la demande d'associations locales.



La ludothèque participe chaque année le dernier samedi du mois de mai à la Fête Mondiale du Jeu.

La ludothèque accueille de mi-septembre à fin juillet.

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

mar, ven, 16h30 - 19h00,
mer, 14h30 - 19h00

Pendant les vacances :

mer, ven, 14h30 - 19h00

Fermetures annuelles :

vacances de Noël et mois d'août.

Espace d'animation

57 rue de l'Huisne
Bellou-sur-Huisne 61110 Rémalard-en-Perche
02.33.25.90.72 - 06.70.80.60.03

Mail : ludothèque@coeurduperche.fr
www.jeunesse.coeurduperche.fr/ludothèque
Et toutes les actualités sur Facebook.



ÇA ROULE !

La Communauté de communes entretient les 450 km de voies communales revêtues et 40 km de voies non revêtues desservant des habitations.

À cela s'ajoutent l'élagage de la végétation en bord de routes et le fauchage, ainsi que le curage des fossés.

En 2019, un budget de 920 000 € a été affecté à ces travaux et au fonctionnement du service. Les chantiers sont programmés à l'avance d'une année sur l'autre, mais il est parfois nécessaire d'intervenir en urgence.

Des dégradations soudaines, un chantier urgent

Sur la route du Meslier à Saint-Aubin-des-Grois, des déformations importantes sont apparues à la fin de l'hiver dernier. Le substrat argileux constituant le sol sous la route s'était fortement altéré avec le temps et l'humidité, occasionnant des mouvements de structure.



La portion de la voie a été décaissée sur 60 cm de profondeur, jusqu'à la couche d'argile. Celle-ci a été assainie et purgée des matériaux dégradés afin de retrouver une stabilité. Une couche de grave a ensuite été mise en place puis recouverte d'un enduit bi-couche.



Haut et bas : la route du Meslier, avant, pendant et à l'issue des travaux de réfection.

Une réfection globale, des travaux coordonnés

Sur la voie communale n°4 entre Condeau et Saint-Pierre-la-Bruyère, c'est l'ensemble de la route qui a été traité sur 3 km.



Le curage des fossés a été effectué. Cet entretien régulier permet l'évacuation des ruissellements et un meilleur drainage du sol, prévenant ainsi les dégâts futures. Les rives de chaussée ont été stabilisées par un reprofilage à l'enrobé à froid, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Malgré tout, la route reste étroite et il convient de rouler prudemment ! Le gravillonnage a finalisé le chantier.

Cette opération globale a été menée en partenariat et concertation avec les communes concernées : ce sont les employés communaux qui ont effectué le reprofilage des rives, ce qui a permis de réduire considérablement les coûts.



Haut et bas : la voie communale n°4.

LE PARC ACCOMPAGNE LA PLANTATION DE HAIES

Au printemps 2019, le Parc naturel régional du Perche a engagé une opération collective de plantation de haies bocagères sur le territoire.

Dans le Cœur du Perche, 13,5 km de haie seront plantés cet hiver

Les dossiers présentés l'été dernier par les candidats à la plantation ont été validés par le Parc, mais aussi par la Communauté de communes et le Département de l'Orne. Ces projets vont bénéficier des aides financières de la région Normandie, du Conseil départemental de l'Orne, ainsi que des crédits européens.

Paul Willaime, chargé de mission au Parc, a pris contact avec chaque porteur de projet : « J'ai effectué la visite de terrain afin de calculer le linéaire, analyser les alentours de la future haie, identifier les accès et les possibles problématiques. Puis j'ai réalisé une cartographie et un choix des essences en fonction de la liste départementale. Chaque projet est donc unique ».

Grâce à cette approche exemplaire pour l'environnement et le respect des écosystèmes, globale et collective, le Parc a pu mobiliser 80% de fonds publics. Au final, 20% du coût total restent à la charge du propriétaire.



Des copeaux de bois déchiqueté sont utilisés pour le paillage. Les protections anti-gibier constituent des « gaines de dissuasion » d'une hauteur de 40 à 60 cm.

Un groupement de commande pour la fourniture des plants, le paillage et la plantation

Le Parc a lancé une consultation globale d'entreprises pour l'ensemble de l'opération. Les jeunes plants sont fournis par les pépinières Lemonnier, entreprise ornaise basée à Écouves : « Nos arbustes sont issus de graines de provenance locale. Cette traçabilité permet de conserver la diversité et les caractéristiques génétiques des essences variées qui constituent la haie champêtre », explique Samuel Lemonnier. « On peut retrouver jusqu'à 7 ou 8 variétés d'essences différentes dans une même haie ».

De fin novembre à fin janvier, la plantation est effectuée par Bellême Concept Jardins : « Le travail s'effectue en deux tranches », explique Audrey Joly. « La première équipe effectue les saignées, c'est-à-dire la préparation du sol, et la seconde équipe intervient la semaine suivante pour la plantation et la pose des protections anti-gibier ». Compte tenu du volume de travail, ce programme a contribué à l'embauche par l'entreprise d'un 4^e salarié.



Les haies sont plantées selon un rythme varié et prédéfini alternant basses, moyennes et haute tiges. Par contre, le choix des essences est aléatoire : deux ou trois plants d'une même essence peuvent se côtoyer, l'important étant de varier les essences globalement tout au long du linéaire.

Le paillage constitue la dernière étape. « Il s'agit de bois déchiqueté issu de l'entretien des haies bocagères du Perche », explique Laurent Nevoux, de la SCIC Bois Bocage Énergie, de Chanu (61). « Nous installons une couche d'environ 10 cm d'épaisseur, laquelle pendant deux à trois ans va protéger le jeune plant de la concurrence herbacée. Autre avantage, le paillage maintient l'humidité du sol »

L'opération en chiffres pour la CdC :

- 41 demandes
- 34 projets retenus : 20 particuliers, 10 agriculteurs et 3 structures publiques
- 13 500 mètres de haies seront plantés
- 10 communes concernées sur les 12 de la CdC.



Charme (*Carpinus betulus*), Prunier myrobolan (*Prunus cerasifera*), Cormier (*Sorbus domestica*), Érable champêtre (*Acer campestre*), Noisetier (*Corylus avellana*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Viorne obier (*Viburnum opulus*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Sureau noir (*Sambucus nigra*)... sont quelques unes des essences qui composent les haies bocagères du Perche.



▲ Une belle journée ensoleillée le 21 juillet pour la visite découverte de Préaux-du-Perche, qui s'est achevée à la micro-brasserie Praelli, dont les excellents produits sont en vente à l'épicerie de Berd'huis. Un grand merci aux habitants de Préaux qui ont apporté leur contribution au succès de la journée.

► Le 21 septembre, pour les Journées européennes du patrimoine, une vingtaine de personnes ont inauguré un circuit de découverte des vitraux des églises de Coulonges-les-Sablons, Bretoncelles, Bellou-sur-Huisne, Verrières et Dancé, animé par Jean Chauvin, président de Dancé Patrimoine.

▼ Ciné-loisirs : Tous les mercredis avant les vacances scolaires, le Ciné-club du Perche Rémalardais a organisé des séances de cinéma dans la belle salle de Rémalard pour les enfants des centres de loisirs de Rémalard-en-Perche et de Berd'huis, soit 80 enfants de 3 à 12 ans. Les projections sont suivies d'échanges et de discussion sur les films présentés.



▲ Centre de loisirs de l'été à Berd'huis.



◀ Mini camp d'été à la base de loisirs de la Ferté-Bernard.



▲ La Maison de la Petite Enfance, à Sablons-sur-Huisne, a été inaugurée le 28 septembre par Mme Chantal Castelnot, Préfète de l'Orne. Cet équipement regroupe les services du Relais d'Assistantes Maternelles et l'espace multi-accueil Per'Chouette, mode de garde collectif pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

L'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR) et la Caisse d'Allocations Familiales ont co-financé l'opération.

La Communauté de communes est fortement engagée dans les actions en direction de la petite enfance et de la jeunesse, et des services à la population et aux familles en général. En particulier, elle a en charge la gestion des six pôles scolaires, l'organisation des centres de loisirs tout au long de l'année, l'animation de la ludothèque intercommunale, le Lieu d'Accueil



Parents-Enfants « La P'tite Pause ». Avec ce nouvel équipement, elle renforce ainsi son action et ses investissements dans la coordination des modes de garde en direction de la petite enfance.

Le site de 20 places est conçu pour le plus grand confort de ses petits usagers : autour de la vaste salle d'activité organisée en plusieurs zones modulables, se déploient les dortoirs calmes et douillets, les espaces de service, l'accueil et les bureaux, la salle d'animation du Relais des Assistantes Maternelles. En plus de l'accueil et de l'accès au jardin, des activités collectives sont proposées : motricité, activités manuelles, sorties.

Ce bâtiment « économe » répond aux normes de performances énergétiques.



▲ Les Fêtes Normandes à Evreux : Les 5 et 6 octobre, cette manifestation de grande envergure avait pour thème « La Normandie fait son cinéma ». À cette occasion, le festival de cinéma « Jeunesse tout courts » partageait le stand de l'office de tourisme.



▲ Chaque dernier week-end d'octobre, l'office de tourisme est présent à la Foire aux Produits d'Automne de Rémalard-en-Perche, qui fêtait cette année sa 31^e édition.



◀ Le 10 octobre, une quarantaine de commerçants, artisans, responsables d'association ont participé à la formation Chorus Pro pour se familiariser avec les nouvelles règles de facturation dématérialisée.

LE MUSSET : UNE NOUVELLE ENTREPRISE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE

La construction d'un bâtiment destiné à l'accueil d'une société de transport et de logistique.



Le coût global de l'opération se monte à 700 000 €. La société Dubant achètera ce bâtiment en crédit-bail à la Communauté de communes.

Les 1 250 m² de cette nouvelle construction, achevée en décembre, s'organisent en trois zones : garage pour les véhicules de transport, espace de stockage et bureaux.

La zone industrielle du Musset propose 20 000 m² de terrains disponibles, au prix de 6,10 € HT /m².

Pour plus d'information, contactez le service Développement économique au 02.33.25.51.31.



RENCONTRE AVEC CHRISTOPHE DATIN, USAGER DU TÉLÉCENTRE DE BERD'HUIS

Une antenne d'Origenplus à Berd'huis.

3^e centre inséminateur de France, Origenplus étend son action sur six départements de l'Oise jusqu'à la Sarthe. Cet établissement accompagne les éleveurs bovins dans la reproduction des troupeaux : l'insémination artificielle leur apporte une amélioration génétique rapide et garantit une qualité sanitaire.

Cette société implante des antennes techniques au plus près des éleveurs. Ainsi, le secteur Perche-Beauce couvre un large territoire de Miermaigne jusqu'à Mortagne-au-Perche, Ceton et Mamers. Christophe Datin, chef de secteur, anime une équipe de 9 salariés qui travaillent avec une bonne centaine d'éleveurs bovins de la région.

Réunir les équipes et favoriser les échanges professionnels

Christophe occupe en permanence un bureau du télécentre et le partage régulièrement avec ses collègues de passage. Il y organise ses tournées et effectue les tâches administratives. Un vrai gain de temps et un rapprochement domicile-travail pour cet habitant du Perche ornaï qui n'a plus à se rendre tous les jours à l'antenne de Miermaigne. « Au télécentre, j'utilise la salle de réunion une fois par mois pour faire le point avec l'équipe de Perche-Beauce. Avec les travaux en cours, la nouvelle salle sera plus vaste et lumineuse, c'est un vrai confort de travail. Et le nouvel espace cuisine sera aussi un plus pour ceux qui souhaitent déjeuner sur place ».



L'azote liquide est un produit réfrigérant utilisé dans le domaine médical (les dermatologues l'utilisent notamment pour traiter les verrues) ou vétérinaire, comme ici pour la conservation de la semence. C'est un gaz rendu liquide à très basse température, conservé en bidon thermique. Le produit s'évapore au contact de l'air sans aucun risque d'explosion.

Autre avantage, il peut également entreposer du matériel : « Dans le cadre des suivis d'élevage, nous stockons des produits nutri-santé à base de plantes destinés aux animaux ». Car la société Origenplus est aussi engagée dans le bien-être animal. « Ces nutriments naturels contribuent à obtenir de meilleurs résultats suite aux inséminations »

L'espace de stationnement est également apprécié par l'équipe : « Deux fois par mois, un camion nous livre de l'azote liquide que nous utilisons pour conserver les paillettes, c'est-à-dire la semence des taureaux. L'accès direct aux locaux est très pratique ».

« J'ai aussi un badge qui me permet d'accéder à mon bureau tous les jours et à toute heure, y compris les samedis et dimanches. L'accès est totalement sécurisé, c'est très appréciable ».

CHEFS D'ENTREPRISE : TOUTE L'ACTUALITÉ EN LIGNE

La Communauté de communes active de nombreux réseaux pour donner accès rapidement, aux entreprises du territoire, à des informations pratiques : opportunités de financement, calendrier de formation, outils d'accompagnement, mise en relation commerciale, flash-actu...



Sur Facebook : cdc.cœur du Perche et Les Docks Saint-Marc.



LinkedIn : un réseau professionnel destiné à faciliter les mises en contact entre clients, partenaires, fournisseurs, mettre en valeur son CV, rechercher des profils en vue de recrutements. Tapez CdC Cœur du Perche pour nous trouver.



Instagram : un service de partage de photos et de vidéos. Tapez cdc_cœur-duperche.



L'éco-news : tous les trois mois, la lettre d'information économique de la Communauté de communes à destination des chefs d'entreprise.



Les pages économiques du site internet de la Communauté de communes : <https://www.coeurduperche.com>

C'EST DANS LE PERCHE QUE ÇA SE PASSE !

Venir s'installer dans le Perche ? Une série de vidéos humoristiques et décalées prend le contrepied des campagnes de communication institutionnelles habituelles.

« Regardez la vérité en face ! Etes-vous certain que votre vie en ville vous convient ? Avouez que le grand air vous ferait le plus grand bien ! Pour vous, vos enfants, votre entreprise... franchissez le pas, venez vous installer à la campagne et surtout dans le Perche ».



Voici l'esprit de ces petits films mettant en scène quatre personnages qui gagneraient à quitter leurs grands centres urbains : pour leur bien-être et celui de leur famille, et pour retrouver des conditions de vie et de travail agréables.

À raison d'une vidéo par mois de septembre à décembre, on a ainsi fait la connaissance de Clara, créatrice de bijoux fantaisie, qui rêve de chants d'oiseaux et de

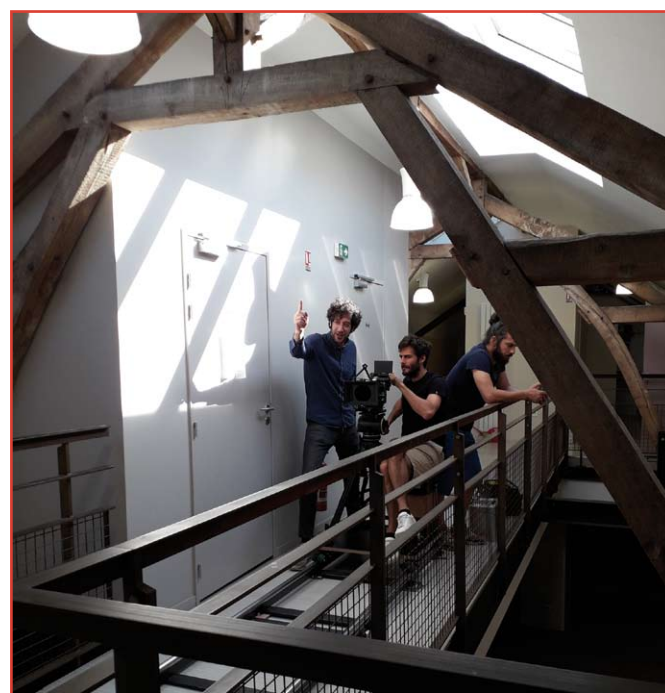


légumes du potager ; Aroun, web-designer qui a installé sa start-up dans un mini-entresol très bas de plafond, et qui reconnaît que « la réussite, ça fait quand même un peu mal au cou » ; Gabriel, jeune ingénieur déjà en surmenage et dont la recherche d'emploi reste infructueuse ; et Myrtille, médecin urgentiste maman d'ados qui surnage grâce aux thérapies zen et alternatives.



Cliquez et partagez !

Ces petits films courts sont visibles sur Facebook @cestdansleperchequeseapasse/ et sur youtube.com. Cette campagne vidéo, soutenue financièrement par le programme européen LEADER, est portée par le Pays du Perche ornaï avec l'appui des quatre communautés de communes du Perche ornaï (Cœur du Perche, Hauts du Perche, Collines du Perche Normand et Pays de Mortagne-au-Perche). Chacun est invité à prendre part au succès de l'opération, en partageant largement sur ses propres réseaux.



Donner envie de s'installer dans le Perche

Il a été souvent constaté que lorsqu'ils sont en phase de projet et de réflexion, les candidats à l'installation expriment des demandes très précises en matière d'emplois, de logement, de locaux d'activité, de services pour la famille... Sur toutes ces attentes, le Pays et les Communautés de communes sont en mesure de les accompagner de manière personnalisée, et les mettent en relation directe avec les acteurs du territoire. Il fait bon vivre et travailler dans le Perche et il faut que ça se sache !

Contact :

CdC Cœur du Perche : 02 33 25 51 31

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES ENTREPRISES

Les petites entreprises artisanales, commerciales et de services peuvent solliciter des aides à la modernisation.

Le Pays du Perche ornaï a lancé en juin 2019 une nouvelle opération collective, avec le soutien de la Région Normandie et du Département de l'Orne, ainsi que la participation des Communautés de communes du Perche ornaï, dont la CdC Cœur du Perche. Ce dispositif permet de financer à hauteur de 30 % les investissements des entreprises artisanales et commerciales de moins de 10 salariés.

Quelles sont les dépenses éligibles ?

L'aide financière porte sur tout projet d'investissement favorisant la modernisation et l'attractivité de l'entreprise, comme la réalisation de travaux (facturés), ou encore l'acquisition de matériel et d'équipement neuf.

Attention : les dépenses ne doivent pas être engagées avant la décision du Comité territorial d'accompagnement des entreprises qui examine chaque demande.

Mode d'emploi

Le dossier de demande de subvention est disponible à la Communauté de communes Cœur du Perche.

Le dossier complété est à transmettre au Pays du Perche ornaï.



Contacts :

CdC Cœur du Perche :

02.33.25.44.85 ou

developpement-economique@coeurduperche.fr

PERCHE INDUSTRIE BOOSTE LE RECRUTEMENT DE CADRES ET D'INGÉNIEURS

Un bassin d'opportunités pour les cadres

L'objectif du programme est de renforcer le dynamisme industriel du territoire et sa capacité d'innovation, d'accompagner la formation dans des métiers de pointe, d'alimenter une dynamique pourvoyeuse d'emplois et de sous-traitance. Cependant, les entreprises locales ont parfois des difficultés à recruter, dans une région géographique qui souffre d'un déficit de notoriété au niveau national. Un axe fort du programme expérimental Perche Industrie est donc de mettre en relation les entreprises avec de futurs salariés, techniciens ou ingénieurs.

Un salon emploi en ligne

C'est dans cet objectif que s'est tenu, du 8 au 24 novembre, le premier salon en ligne du Perche dédié aux Cadres et Ingénieurs de l'Industrie qui souhaitent changer de vie en s'implantant à la campagne.

Organisé par l'APEC, les Communautés de communes de Perche Industrie et Pôle emploi, ce salon proposait une solution complète de recrutement.

Au total, une quinzaine d'entreprises, avec près de 40 offres d'emploi, ont contribué à faire vivre cette expérience en ligne, accessible 24h/24, tant pour les recruteurs potentiels que pour les candidats. Chaque entreprise disposait d'un espace dédié dans lequel elle présentait son activité et les postes à pourvoir, et où elle pouvait recevoir des candidatures de la France entière, traiter et gérer les réponses en un clic, organiser des entretiens téléphoniques de recrutement.



BALADE ET RANDONNÉE DANS LE CŒUR DU PERCHE

Au détour des chemins creux, les itinéraires de randonnée du Cœur du Perche offrent des ambiances intimistes, des points de vues inédits ou de larges perspectives qui s'ouvrent sur les paysages percheros.



Balade détente ou sortie sportive ? Le Cœur du Perche propose de nombreux circuits pédestres pour des itinéraires de 3 à 23 km. Pour les cyclistes, 7 boucles vélo de 24 à 45 km empruntent la voie verte et les petites routes peu fréquentées, et plusieurs circuits VTT sillonnent la campagne ; enfin les cavaliers et leurs montures sont les bienvenus chez de nombreux hébergeurs qui apportent toutes les garanties de confort et de sécurité.

Des circuits de qualité, balisés et entretenus

Pour la Communauté de communes, l'offre de randonnée est une carte de visite et une porte d'entrée sur la découverte du territoire. C'est aussi une affaire de passionnés, puisque des bénévoles très investis sont en



veille tout au long de l'année pour s'assurer du bon état des chemins, initier si nécessaire les travaux de remise en état, et garantir au promeneur un balisage fiable.

Des envies de grande itinérance ?

Pour des randonnées au long cours, sur plusieurs jours, à effectuer d'une traite ou par étape fractionnée, là aussi l'offre est vaste :

Le Tour des Collines du Perche, en 220 km et 8 étapes, passe par Moutiers-au-Perche et Rémalard-en-Perche. (<https://itinerairesduperche.org/>)

Le GR 22 Paris/Mont-Saint-Michel, qui traverse le Cœur du Perche par Boissy-Maugis, Saint-Maurice-sur-Huisne et Colonard-Corubert.

Le Chemin de Chartres au Mont-Saint-Michel traverse le Cœur du Perche par Préaux-du-Perche et Saint-Cyr-la-Rosière.

L'identification et la signalétique des circuits de randonnée répond à des normes et couleurs précises définies dans une charte de balisage.

LA VÉLOSCÉNIE PARIS /LE MONT-SAINT-MICHEL

Cet itinéraire continu de 420 km, spécialement balisé, permet de rallier l'Île-de-France à la baie du Mont-Saint-Michel via Chartres, le Perche et la Normandie.

Aménagée sur le tracé de l'ancienne voie ferrée qui a relié pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1989, la ville d'Alençon à Condé-sur-Huisne sur 67 km., la voie verte qui traverse le Perche est une portion de la Véloscénie.

Cette voie verte a été ouverte en 2010, suite à la dépose des rails et des traverses, et après aménagements de voirie, de sécurité et de réparation des ponts. Ombragée et verdoyante, présentant un faible dénivelé et respectant les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sa piste en stabilisé constitue un revêtement confortable pour les semelles des chaussures autant que pour les roues de vélo. Quelques curiosités et éléments du patrimoine le long du parcours : les anciennes gares de Condé et Bellou-sur-Huisne, la « halte » de Dorceau, le Pont de fer qui enjambe la rivière à Saint-Germain des Grois.



Le 20 juin dernier, tous les offices de tourisme présents le long de la Véloscénie s'étaient donné rendez-vous à Rémalard-en-Perche pour une matinée de réflexion et d'expériences partagées, suivie d'une balade découverte à vélo sur la voie verte.

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
DE VOS PROCHAINES
BALADES ET RANDOS**



En un clic, l'offre de randonnée est en ligne

Le Parc naturel régional du Perche a créé le site internet <http://rando-perche.fr> sur lequel on peut télécharger gratuitement les fiches topo-guides des plus belles randonnées : pédestre, VTT, cyclotourisme, marche nordique.... On y retrouve le descriptif détaillé des circuits, les points d'intérêt patrimoniaux, les hébergements, la restauration, les services de proximité...

Et pour randonner léger et malin, on peut également télécharger et embarquer la trace GPX des randonnées de son choix sur son smartphone, à partir de tous les «stores». Une fois sur le lieu de balade, on peut ainsi se géolocaliser afin de suivre sa progression tout au long du parcours.

L'appli Rando Perche est téléchargeable sur votre smartphone depuis app Store et Google Play.

L'OPAH - OPERATION PROGRAMMÉE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Les propriétaires occupants et bailleurs peuvent bénéficier de subventions pour la rénovation de leur logement.

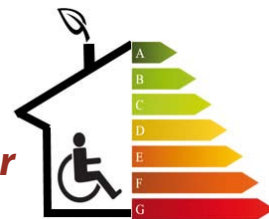
Sont éligibles les travaux d'isolation, de chauffage, de menuiserie afin d'économiser de l'énergie, ainsi que les aménagements permettant de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.

La Communauté de communes Cœur du Perche participe financièrement à cette opération qui mobilise également les subventions de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), de l'Etat, de la Région Normandie et du Département de l'Orne sous certaines conditions.

Contact et informations :

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - Pays du Perche ornaïs.
Marine Aveline, Tél : 02.33.85.80.80
Mail : opah@payspercheornais.fr

Des informations sont également disponibles sur le site
www.vivre-dans-le-perche.fr/sepanouir/se-loger/
et sur la page FB du Pays du Perche ornaïs.



La société Eco-Pertica se rend à domicile, effectue les diagnostics préalables et formule les propositions techniques

Cette Coopérative d'Intérêt Collectif basée à Nocé apporte son expertise dans le domaine de l'éco-construction. Pour chaque dossier, selon la nature des travaux prévus, les techniciens effectuent le diagnostic énergétique du logement à rénover ainsi que le diagnostic «autonomie» pour les réaménagements liés au maintien à domicile.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**L'enquête publique s'est achevée mi-novembre.
Quelles sont les prochaines étapes ?**



Au cours de l'enquête publique qui a duré un mois, les commissaires enquêteurs ont recueilli les avis des habitants, et les ont consignés dans un registre qui est consultable par le public pendant un an au siège de la Communauté de communes.

À compter du 15 novembre 2019, date de clôture de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs disposaient d'un mois pour remettre leur rapport et les conclusions motivées. À réception, le conseil communautaire a examiné ces éléments en vue d'apporter d'ultimes modifications au dossier. Prochainement, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera définitivement approuvé par délibération. Les services de l'État auront alors deux mois pour se prononcer sur la conformité du document. Le PLUI deviendra applicable par arrêté préfectoral.

L'approbation d'un PLUI entraîne de facto la disparition des autres documents d'urbanisme en vigueur (PLU, POS, Carte communale). C'est le PLUI qui, dorénavant, fixe et régit les possibilités de construction ou non sur les parcelles.